

**DECISION N°305-2026 –
MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE MARCEL PAGNOL PAR LA COMMUNE DE
CHAZELLES-SUR-LYON
POUR LA JOURNEE PEDAGOGIQUE DES PROFESSIONNELS DES CRECHES
DU TERRITOIRE DE FOREZ-EST**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2026.021.15.04 modifiée du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 15 avril 2026 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu le courrier d'accord de la Commune de Chazelles-sur-Lyon, pour la réservation de l'Espace Marcel Pagnol, mis à disposition à titre gratuit pour la journée pédagogique du 21 octobre 2026,

Vu les conventions d'utilisation de l'Espace Marcel Pagnol (Salle Jean de Florette et Salle Manon des Sources) et la fiche de remise des clés et état des lieux, ci-annexées,

Considérant que la CC Forez-Est organise le 21 octobre 2026, une journée pédagogique à destination des professionnels des crèches du territoire de Forez-Est,

Considérant que la Commune de Chazelles-sur-Lyon accorde la mise à disposition à titre gratuit des salles Jean de Florette et Salle Manon des Sources de l'Espace Marcel Pagnol, adaptées à l'organisation de cette journée pédagogique,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer la fiche de remise de clés et état des lieux, et les conventions d'utilisation des salles Jean de Florette et Manon des Sources, situées au sein de l'Espace Marcel Pagnol, 11 Boulevard Étienne Péronnet à Chazelles-sur-Lyon (42 140), pour la journée pédagogique des professionnels des crèches du territoire de Forez-Est.

ARTICLE 2

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil communautaire.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 06/08/2026

Le Président,

Pierre VERICEL
Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Larue BP13
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260806-3052026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/08/2026